



Assemblée Générale du 08/10/23

Procès-verbal

Le 8 octobre 2023, à Corté, s'est tenue l'Assemblée Générale du Comité Régional Corse d'Escrime, sur convocation de son Président, Pierre Vitali, et en présence de M. Alain Garnier, Président de la Ligue d'Escrime Région Sud, invité. Le Comité Directeur et les enseignants étaient quasiment tous présents.

Après une brève introduction d'Alain Garnier et Pierre Vitali sur les accords passés entre les deux régions, place à l'ordre du jour.

1. Approbation du dernier PV – 25/09/22

Approuvé à l'unanimité

2. Valider Antoine Agostini au CD en qualité de Pdt du CEC,

Antoine Agostini, élu Président du Cercle d'Escrime de Corte à la place de Cédric Beautemps, démissionnaire, est d'office membre du CD.

Approuvé à l'unanimité

3. Copter Marie Cardi,

Un poste ainsi libéré par Antoine au CD, est proposé au CEC : candidate Marie Cardi, il est demandé à l'AG de coopter cette candidature.

Coptée à l'unanimité

4. Changement de nom et modifications statuts,

Alain Garnier précise que suite à l'échec de la FFE pour aider l'escrime corse à se redynamiser, il a échangé plusieurs propositions avec Pierre Vitali, et entamé un rapprochement. D'ores et déjà, Me Antoine Philippe, maître d'armes en poste dans les Alpes Maritimes, est affecté partiellement à la Corse, hors formation aux diplômes fédéraux. Une répartition des frais est décidée, et un calendrier préalablement transmis, pour préparer ses interventions, entre Bastia (2 clubs) et Ajaccio (avec les cortenais), avec un stage en avril.

Seule Me Donatella Guercia, CTS, assure la formation fédérale ; un week-end de formation a été intégré au calendrier proposé.

Le Comité Régional Corse d'Escrime, CRCE, devient Comité Corse d'Escrime, CCE.*
Les statuts sont modifiés et joints à ce PV.

Approuvés à l'unanimité

Concernant les diplômes, un point est fait pour informer Alain Garnier, notamment : pour ceux de la saison écoulée à faire valider (Donatella) ou enregistrer (Patrick Lefort) : Marie Cardi, Jean Fusella, Nathalie Mordiconi, Philippe Agostini, Anouck Lavigne et Simon Mordant.

Alain Garnier précise que, sous peu, les EF2 obtiendront une carte RNCP. Il insiste sur la nécessité de demander cette carte (concernés, Antoine Agostini et Brigitte Genna, éventuellement Achille Pioli).

5. Tarif arbitrage, et Journée Régionale d'Arbitrage

Le barème des indemnités arbitrales, à appliquer dès cette saison :

Arbitre départemental validé :	30 €	en formation 25 €
Arbitre régional validé :	45 €	en formation 30 €
Arbitre national validé :	70 €	en formation 50 €

Pour la **Journée Régionale d'Arbitrage** (niveaux départementaux et régionaux) il est décidé d'une organisation décentralisée, avec un responsable par club. Les QCM seront transmis par Pierre Vitali, et lui seront retournés après examen. La date du **dimanche 12/11 est retenue**.

Approuvé à l'unanimité

6. Point sur les 4 clubs,

Le Comité régional dotera la Rapière (10), Bastia Escrime (10) et le CEC (8) de Kits 1ères touches, en l'absence de l'envoi promis à B.E. par la FFE.

La Rapière demande l'aide du CCE pour des cuirasses électriques, le Président les incite à déposer leur demande ANS et Alain Garnier rappelle les opérations promotionnelles, notamment de Prieur qui a une convention avec la Ligue d'Escrime Région Sud, allant jusqu'à 40% sur les textiles.

Le CEC a ouvert une section Sabre Laser, mais la campagne de communication à l'université n'a pas été fructueuse, alors même que la demande avait été importante. Antoine annonce qu'Achille Pioli a prévu de cesser ses activités au club en 2024. Les travaux de peinture étant réalisés par les bénévoles, Pierre Vitali engage le CCE sur la prise en charges des « produits achetés ».

Bastia Escrime aurait besoin d'un créneau supplémentaire pour les entraînements.

La SAE relance la communication sur Solution Riposte et sur l'Eveil, les deux points faibles du club.

7. Dossiers Labels

Comme demandé dans la convocation, les clubs remettent au Président du CCE les demandes initiales de labels, pour ensuite pouvoir accéder aux labels spécifiques. Un rappel de la procédure est présenté, le webinaire étant un peu « flou » sur le sujet.

8. Bilan financier 2022-23

Après quelques précisions sur le contenu

Approuvé à l'unanimité

9. Budget prévisionnel 2023-24

Présenté à l'équilibre, et détaillé par le Président,

Approuvé à l'unanimité

10. Rapport moral et d'activités

La secrétaire générale résume le contenu du rapport, en reprenant le nombre de diplômes, de licenciés, et les différentes manifestations qui ont émaillé la saison sportive.

Approuvé à l'unanimité

11. Calendrier 2023-24

L'engagement de 5€ pour les épreuves régionales de M15 à seniors est maintenu, pour rémunérer les arbitres. Les M9 à M13 continueront de recevoir des médailles, à chaque épreuve. Un inventaire du stock restant est demandé à Antoine Agostini.

Marie Cardi étant déjà formée à l'application labellepoule, elle accepte de prendre en charge la gestion des épreuves régionales, avec l'appui de Brigitte Genna, et pourra former ensuite ceux qui le souhaitent (cf PV précédent).

Avant de finaliser le calendrier, les clubs sont interrogés sur leurs « **candidats** » **M15 de bon niveau**, susceptibles de suivre le parcours jusqu'à la Fête des Jeunes. Aucun club ne présente de tireur.

Prérempli avec les interventions de **Me Philippe, de Me Guercia**, les compétitions régionales Sud Est, quelques EN, le calendrier est alors revu et complété par l'AG, pour intégrer les Epreuves Régionales, Championnat et Critérium Corses.

Approuvé à l'unanimité

12. Le projet sportif régional

Etabli sur 2020-2024, le projet sportif est toujours le même. (information)

13. Questions diverses

Précisions sur les interventions de Me Philippe :

le club qui reçoit prend en charge et gère les transferts aéroport, hôtel et restauration, et organise un dîner au resto le samedi soir. Le CCE se charge des billets d'avion.

Les séances concernent les **M11-M13-M15** voire M17. Les enseignants y participent et elles peuvent être rendues publiques. Attention : aucune formation de « cadre » n'y sera intégrée.

Infos pratiques : Air Corsica

S 28/10 Nice 9h10 / Bastia 10h00 D 29/10 Bastia 18h50 / 19h40
S 18/11 Nice 9h25 / Ajaccio 10h15 D 19/11 Aja 18h40 / 19h30

Pour **Donatella Guercia** (Bastia 9 et 10/3), le **CCE** prend en charge les frais d'hébergement et restauration du Me d'armes.

Point sur les **abandons de frais aux bénévoles** : pour les clubs qui ne l'ont pas encore mis en place, l'imprimé CERFA ad-hoc est présenté, expliqué et le Président plébiscite son utilisation, pour une plus grande motivation des bénévoles. Il en va de même pour les sponsors, mécènes et donateurs privés. Bien signer et tamponner, et reporter le total au bilan du club.

Pierre Vitali rappelle les justificatifs à fournir pour obtenir de la Collectivité de Corse, les **70% de remboursement sur le tarif HT de bord à bord**. Il précise qu'un cadre pour 5 tireurs sera remboursé également.

Alain Garnier annonce la prochaine signature avec **Europcar (location véhicule)** d'une convention pour les licenciés, pour 15 à 20% de réduction, et franchise à 200 €, sans obligation de rendre le véhicule où il a été pris. Un code sera communiqué.

La Rapière interroge sur la nécessité de saisir une « **mutation** » pour les tireurs qui ont changé de club sur Bastia. La réponse est non, les tireurs n'étant pas dans les 40 premiers du classement national.

Pierre Vitali fait part des actions menées au sein de la FFE, notamment, contre les **violences**, physiques, psychologiques et sexuelles. Il propose un résumé établi par **Réglo'sport**, qui sera suivi d'un livret explicatif. Avant d'afficher ou communiquer davantage, d'un commun accord il est décidé d'attendre le livret. Les président(e)s de club ont adhéré au manifeste d'engagement.

Prévenir plutôt que sanctionner : Comportements lors des épreuves, dont certains sont évoqués : il est demandé à chaque club de rappeler les règles avant le départ en compétition, mais aussi qu'elles soient rappelées avant de démarrer, in situ. Ceci étant fait, le règlement s'appliquera, avec explication des décisions aux tireurs concernés.

Alain Garnier remercie pour l'invitation, qui lui a permis de rencontrer l'équipe enseignante, quasi-complète, et les dirigeants des clubs actifs de Corse.

Pierre Vitali remercie Alain Garnier, puis relève qu'une assemblée si nombreuse est le gage de l'intérêt apporté au devenir de l'escrime en Corse, et s'en réjouit.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée.

Le Président :

La Secrétaire Générale

Pierre VITALI

Brigitte GENNA

PS :

*Les modifications seront portées à la connaissance de la Banque, et les changements nécessaires déclarés en Préfecture.

Tous les documents, actualisés, seront transmis aux différents participants.